

# Une archiv'histoire juin-juillet 2008

## Thouars en 1924 et son marché couvert

Commerçants !

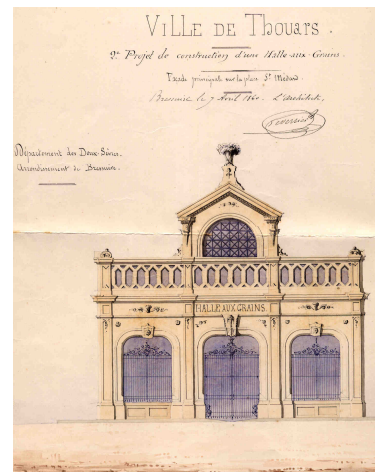
Propriétaires !

Ouvriers Thouarsais !

« La municipalité, dans son vote du jeudi 12 juillet [1924], a décidé à l'encontre **de toute justice et sans raison valable**, le déplacement du marché Saint Médard pour l'établir place du Boël. Nous, Comité provisoire, protestons **immédiatement** et avec la **dernière énergie** contre cette façon de soutenir les intérêts de notre ville.

Considérant :

1° Que le déplacement du marché est une atteinte inqualifiable à la propriété commerciale ;... ». Voici quelques signataires de cette pétition contre la construction d'un marché couvert place du Boël : Aubry, quincaillier, place Saint-Médard ; Abélard, restaurateur, rue du Grenier-à-sel ; Brumauld, pharmacien, place Saint-Médard ; Barrucand, marchand de chaussures, rue Saint-Médard ; Bodet, cafetier, rue du Château ; Bruneau, chapelier, rue Saint-Médard ; Gellusseau A, nouveautés, rue Saint-Médard ; Rozière, serrurier, rue du Four-à-ban...



Joseph Chacun, jeune maire d'une trentaine d'années, muni de son mandat de député, a su résister à de fortes pressions pour mener à bien le développement économique et commercial de notre ville. La place Saint-Médard était devenue trop petite et son accessibilité trop difficile pour les véhicules notamment automobiles (la rue du Grenier à sel aboutissait au couvent des cordeliers, l'axe commercial se tenait rue du château, rue Saint-Médard, rue Porte de Paris).

Dès 1906, protestations des jardiniers et maraîchers qui vendaient aux ménagères à la brouette et sur baladeuse contre un projet de construction d'un marché couvert ; 1920 : pétition pour le transfert du marché aux volailles de la place Saint-Médard à la place Saint-Laon : colère des commerçants de Saint Médard...

En 1924, la contestation remonta jusqu'au Préfet et même jusqu'à Paris. Le dossier avant même d'être achevé administrativement avait déjà été fourni au Préfet par le Comité de défense des intérêts Thouarsais. Leur attaque dépasse largement le domaine économique pour aller vers le politique : « *le conseil municipal n'a plus l'autorité nécessaire pour prendre de décision d'une telle importance. En effet, sur 23 conseillers : 3 sont morts, 2 sont démissionnaires, 2 résident en dehors de Thouars, un habite Royan et l'autre Paris, quelques autres, soit à cause de l'âge ou de tout autre raison ne sont jamais présents...* ». A Paris, il est conseillé « à titre personnel » à Joseph Chacun : « *s'il ne serait pas possible d'arriver à un compromis afin d'éviter de graves querelles locales* ».



Malgré tout, le marché couvert sera construit à l'emplacement décidé et les demandes de location de cases dans le nouveau marché affluent : J. Ameteau, Richard-Mormiche, Mme Girault...

Les documents sont visibles aux Archives Municipales, 5 rue Drouyneau-de-Brie à Thouars, les lundis, mardis et jeudis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.